



Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale

Communiqué de presse

02 février 2024

Dimanche 4 février : Journée mondiale de lutte contre le cancer

A l'occasion de cette journée qui vise à sensibiliser sur l'importance du dépistage des cancers, le FNCGM rappelle aux femmes l'importance de saisir l'opportunité des dépistages organisés par l'Assurance Maladie et les CRCDC pour prévenir les risques de cancer du sein et du col de l'utérus.

L'absence de suivi gynécologique régulier est propice au développement de cancers qui pourraient être évités.

Comme le soulignent les CRCDC¹, les sociétés savantes et l'Assurance Maladie, le dépistage permet de détecter un cancer à un stade précoce et d'augmenter considérablement les chances de guérison.

Le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus font partie du programme des dépistages organisés nationaux. A ce titre, les femmes reçoivent une invitation afin de les inciter à effectuer les examens recommandés .

Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus s'adresse à toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans. Entre 25 et 30 ans, 2 examens cytologiques (des cellules) sont réalisés à 12 mois d'intervalle puis un 3ème trois ans plus tard. Entre 30 et 65 ans, le dépistage repose sur le test HPV.

Ce dépistage peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme et dans de multiples lieux de santé : cabinet médical, maison de santé pluriprofessionnelle, centre de santé, centre mutualiste, centre de planification ou hôpital par exemple.

Le dépistage organisé du cancer du sein est proposé à partir de l'âge de 50 ans et tous les deux ans (en l'absence de symptômes et de risque élevé) jusqu'à 74 ans. Ce dépistage est réalisé par des radiologues agréés et repose sur une double lecture.

Entre ces périodes de dépistage organisé, **le suivi gynécologique régulier permet de réaliser la palpation des seins, recommandée à partir de 25 ans, et l'examen gynécologique avec si besoin un dépistage individuel.**

La FNCGM rappelle également l'importance de la prévention des IST **et de la vaccination des jeunes femmes et des jeunes hommes dès l'âge de 11 ans** contre les maladies induites par les virus HPV (Human Papilloma Virus)². Il est important de sensibiliser les familles sur cette vaccination qui peut être effectuée par le gynécologue, la sage-femme ou par le médecin traitant avec l'accord des deux parents.

¹ Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers

²https://www.fncgm.com/images/revue_presse/2023/CP_FNCGM/CP2_FNCGM_Vaccination_contre_HPV_280223.pdf



Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale

Contact presse :

EB Conseil - Emeline Barbé – 06 87 76 12 23 - emeline@eb-conseil.net

A propos de la FNCGM :

Créée en janvier 1984, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM) regroupe à l'échelon national 11 Collèges régionaux de Gynécologie médicale.

Depuis plus de 30 ans, elle organise une Formation Médicale Continue de haut niveau, l'Enseignement Post Universitaire National en Gynécologie (EPUNG) dont le succès est reconnu de tous : enseignement théorique et pratique de qualité, régulièrement actualisé, recouvrant les différents domaines de la gynécologie. La FNCGM a reçu l'agrément de la HAS pour l'Evaluation des Pratiques Professionnelles.

Le docteur Isabelle Héron est la Présidente de la FNCGM depuis 2020.